

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. OUVERTURE DE LA DECHARGE DES DECHETS VERTS SISE RUE DES FLEURS.

Comme cela a été précisé dans l'Informations aux Habitants du 26 mars 2018, une surveillance des apports de déchets verts sera mise en œuvre, dans un premier temps, à compter du **21 avril 2018, les samedis uniquement de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h** afin de servir de test pour ce nouveau mode de collecte.

*Les divers types de déchets verts vous ont déjà été explicités : les apports de branchages et arbustes d'un certain diamètre (**supérieur à 2 cm** ne seront pas mis dans la benne mais déposés sur place, ils seront ensuite broyés par la commune ; les copeaux pourront ensuite être récupérés par les habitants, gratuitement, pour servir de « paillage » pour vos arbustes par exemple.*

*Une benne pour récupérer des **meubles** a été mise en place à la déchetterie intercommunautaire entre HOLVING et SARRALBE. De ce fait il ne peut y avoir de bois de ce type qui soit apporté sur le site de la décharge verte sise rue des Fleurs.*

La responsabilité des utilisateurs est directement engagée par le respect strict des mesures définies ci-dessus et toute personne apportant des déchets verts non conformes n'y sera pas autorisée.

Je rappelle enfin que tout autre type de déchet ne peut y être apporté, tel que : gravats, plastiques, pneus, verre, papiers, cartons, objets encombrants,

Monsieur **Julien FREYERMUTH** vient d'être spécialement recruté pour assurer ce rôle. Il a reçu des consignes claires pour réussir dans cette mission et rendra compte au maire, directement, des difficultés éventuelles rencontrées.

2. DERNIER RAPPEL - DISTRIBUTION DE SACS MULTIFLUX PAR LE SYDEME.

La prochaine distribution de sacs multifix par le SYDEME aura lieu lundi **23 avril 2018 de 13h30 à 19h 00 à la salle AJLC**, rue du Stade. Une opération de récupération de vieilles lunettes et de collecte de piles usagées est organisée en même temps. Vous munir de votre carte PASS SYDEME. Pour les nouveaux habitants, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution. **Attention, les dotations de sacs se feront que par l'intermédiaire du SYDEME. Des solutions de récupération des sacs en cas d'absence à la distribution vous ont été communiquées en date du 19 décembre 2016.**

3. NUIT DU 30 AVRIL AU 1^{er} MAI – « NUIT DES SORCIERES ».

Les différentes mesures (surveillances par les élus, rondes de la gendarmerie) qui ont été mises en œuvre afin d'éviter les dégradations des années passées ont porté leurs fruits depuis 3 ans. Ces mesures seront reconduites en 2018. Toute dégradation constatée fera systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie.

4. PASSAGE DU RELEVEUR ERDF.

La relève des compteurs ERDF sera réalisée du **24 mai au 25 mai 2018**. En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet sur le site www.enedis.fr pour l'électricité et sur www.grdf.fr/releve pour le gaz. Téléphones : 09 70 82 53 83 (prix d'un appel local) pour l'électricité ou 09 69 39 97 45 pour le gaz. Il vous est demandé de faciliter l'accès à votre compteur.

5. ENQUETE INSEE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.

L'INSEE réalise, **entre le 2 mai et le 23 juin 2018**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

6. INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018.

Les personnes intéressées à l'inscription pour le concours des « Maisons Fleuries 2018 » pourront utiliser le formulaire ci-dessous, qui sera à transmettre au secrétariat de la mairie pour le **30 juin 2018** au plus tard. Il n'y a plus d'inscription d'office, d'année en année, comme cela se pratiquait jusqu'en 2015.

St-Jean Rohrbach, le 17 avril 2018.

Le maire Cyril FETIQUE

***** A découper et à rapporter en mairie *****

INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018 ST-JEAN ROHRBACH

Nom : Prénom :

Adresse : Signature :

